**COMMISSION HANDICAP ET SANTE DU LSVTT**

**Elle a pour missions :**

* de développer l’information à l’externe et à l’interne du club
	+ newsletters
	+ autres…
* de développer et/ou répondre à appel d’offre Para-Ping et Ping Santé
	+ vers de nouveaux partenaires
	+ avec des créneaux supplémentaires
	+ à proximité dans le département
* de concrétiser le développement de notre offre par une convention permettant de nouvelles subventions financières
	+ du Comité Paralympique et Sportif Français
	+ des Fédérations Para-Ping
	+ des collectivités territoriales
	+ autres…
* de travailler avec le CDOS 85 pour identifier des personnes en situation de handicap
* de proposer à des licenciés Para-Ping du Club d’inclure le milieu ordinaire.
* de participer aux actions et/ou épreuves sportives organisées et/ou soutenues par les Fédérations concernées et le mouvement Olympique Français
	+ participation du LSVTT à la semaine paralympique
	+ autres…
* de promouvoir les initiatives des collectivités territoriales, des établissements médico-sociaux, des associations et autres
	+ newsletters
	+ autres...
* de développer la compétition Para-Ping
	+ participation licenciés niveau départemental, régional voire national
	+ résultats sportifs : participation à un championnat de France
* de promouvoir le bénévolat et lui donner des moyens par la formation
	+ en interne : Référent Club et bénévole « qualifié »
	+ en externe : Formation premier niveau Ligue, Département, Fédérations Sportives
* de développer la formation des encadrants (salariés et bénévoles)
	+ en externe : Formations Qualifiantes
* à sa demande, apporter un soutien au Référent du Club.
	+ au cours des séances dans l’accompagnement
	+ dans la relation avec les aidants, les éducateurs spécialisés
	+ etc…

**Organisation/Fonctionnement**

**La commission Handicap et Santé :**

* présente au Comité Directeur (CD) un état de l’avancement de ses activités et alerte sur les éventuels problèmes rencontrés.
* propose au CD des projets de développement pour approbation.
* assure le pilotage des actions approuvées par le CD.

**Pour mener à bien ces actions, la commission s’appuie :**

* sur les ressources dont elle dispose (salarié référent, bénévoles)
* les compétences des autres Commissions (évènement, communication)
* les autres fonctions du LSVTT (community manager, etc.)
* les compétences/expériences particulières des membres du Club

**Pilotage de la Commission**

* Juan (Vincent) VILLANOVA (bénévole « qualifié »)
* Gaylord KERBOEUF VIAUD (Salarié / Référent du club)

**Activités des bénévoles**

* Planifier et animer les réunions de la commission Handicap et Santé
* Etre en interface avec : les pratiquants, les aidants, les éducateurs spécialisés, le référent/entraîneur du Club, les membres du CD, les autres bénévoles.
* Proposer au CD des projets de développement en lien avec les missions de la Commission.
* Conduire, suivre et communiquer sur l’avancement des missions de la commission approuvées par le CD.
* Veiller à la cohérence des actions avec le projet Club
* Participer au questionnaire de satisfaction des pratiquants et en rendre compte au CD.
* Apporter un soutien au Référent du Club, à sa demande.

Travail en lien avec: le Référent du Club, les bénévoles, les autres commissions, les membres du CD.

**Activités du Référent Para-Ping/ Santé**

**Responsabilités principales :**

* Répartir les pratiquants selon les classifications demandés par les fédérations (Handi et Para TT adapté)
* Élaborer le programme des séances.
* Transmettre et conseiller à la commission des informations, des idées d’actions pour faire vivre cette commission.
* Faire remonter les éventuelles difficultés rencontrées avec les pratiquants lors des séances par exemple…

**Missions**

* Faire remonter toutes les informations utiles à la commission Para-Ping/Santé
* Suivre les évolutions.
* Délimiter les contours des publics Para-Ping/Santé et prévoir leurs besoins.
* Veiller à la sécurité et à l’équité des pratiquants Para-Ping/Santé

Travail en lien avec : Pilote commission handicap et santé , bénévoles, autres commissions par exemple événementiels et/ou communication.